

**Fiche de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



DICHTEN. KLEBEN. PFLEGEN.

**Nom commercial du produit :** MEMEASY Acrylique de peintre 300 ml  
**Date d'exécution :** 12.11.2014  
**Date d'édition :** 16.03.2015

**Version (Révision) :** 3.0.2 (3.0.1)

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

MEMEASY Acrylique de peintre 300 ml

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisations identifiées pertinentes**

Étanchéité à base de dispersions aqueuses

**Catégories de produits**

PC1 - Adhésifs, produits d'étanchéité

**Usages déconseillés**

Aucun(e) n'est connu(e).

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur (fabricant/importateur/utilisateur en aval/vendeur)**

MEM Bauchemie GmbH

**Rue :**

Am Emsdeich 52

**Code postal/Lieu :**

26789 Leer

**Téléphone :**

0491 - 92 58 0 - 0

**Telefax :**

0491 - 92 58 0 - 58

**Contact pour informations:**

SDB@mem.de

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Berlin Poison Information Centre ("Giftnotruf", Berlin, Germany): +49 (0) 30 / 30 68 67 90 - in German and English language

Emergency phone (producer / supplier): +49 (0) 491 / 925800

**SECTION 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE**

Aucune

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Aucune

**2.3 Autres dangers**

Aucune

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

**Composants dangereux**

Aucune

**SECTION 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

**Informations générales**

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient, l'étiquette ou la fiche de sécurité.

**En cas d'inhalation**

# Fiche de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



DICHTEN. KLEBEN. PFLEGEN.

**Nom commercial du produit :** MEMEASY Acrylique de peintre 300 ml  
**Date d'exécution :** 12.11.2014  
**Date d'édition :** 16.03.2015

**Version (Révision) :** 3.0.2 (3.0.1)

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Consulter un médecin en cas de troubles.

### En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver abondamment avec eau et savon.

### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un ophtalmologiste.

### En cas d'ingestion

Ne pas provoquer de vomissement. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) n'est connu(e).

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre d'extinction. Eau en aérosol. Mousse résistante à l'alcool.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### 5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas évacuer l'eau d'extinction dans les canalisations publiques ni dans les plans d'eau.

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Éviter le contact avec la peau ou les yeux.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol / au sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

voir la rubrique 8

### 6.5 Indications diverses

Aucun matériaux dangereux sont libéré.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

# Fiche de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



DICHTEN. KLEBEN. PFLEGEN.

Nom commercial du produit : MEMEASY Acrylique de peintre 300 ml  
Date d'exécution : 12.11.2014  
Date d'édition : 16.03.2015

Version (Révision) : 3.0.2 (3.0.1)

## Mesures de protection

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage

Aucune mesure particulière nécessaire.

#### Informations sur l'entreposage commun

Classe de stockage (TRGS 510) : 12

#### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Protéger contre Gel. Température de stockage recommandée 20 °C.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Étanchéité à base de dispersions aqueuses - Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection individuelle

##### Protection yeux / visage

Utiliser des lunettes de protection. - DIN EN 166

##### Protection de la peau

###### Protection des mains

Porter des gants appropriés. - DIN EN 374

**Matériau approprié** : CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène). NBR (Caoutchouc nitrile). IIR (Caoutchouc butyle):

**Matériau déconseillé** : PVA (alcool polyvinylique).

**Temps de pénétration (durée maximale de port)** : Le temps de passage (durée de l'utilisation maximale) dépend de matériaux de gant, d'épaisseur et de la température. Il doit être appris pour le fabricant de gant pour le type utilisé Le temps de perméation est généralement > 480 mn pour le matériaux indiqués.

**Modèles de gants recommandés** : Des gants protecteurs correspondants sont disponible p. ex. de Mapa-Professionel (F-92205 Neuilly sur Seine - France): STANZOIL ® - ULTRANITRIL ® (491,492,494 or 495) -

##### Protection respiratoire

en principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

#### Mesures générales de protection et d'hygiène

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

État : pâte

Couleur : selon le nom de produit

#### Odeur

faible, caractéristique

#### Données de sécurité

Température d'ébullition/plage

100 °C

# Fiche de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



DICHTEN. KLEBEN. PFLEGEN.

Nom commercial du produit : MEMEASY Acrylique de peintre 300 ml  
Date d'exécution : 12.11.2014  
Date d'édition : 16.03.2015

Version (Révision) : 3.0.2 (3.0.1)

d'ébullition :					
Point éclair :			aucune/aucun		C, C,
Pression de la vapeur :	( 50 °C )	ca.	120	hPa	
Densité :	( 20 °C )	ca.	1,6	g/cm <sup>3</sup>	
Teneur en COV maximale (CE) :		<	2	Pds %	

### 9.2 Autres informations

Le produit n'est pas inflammable spontanément. Le produit n'est pas explosif.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans des conditions normales.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) n'est connu(e).

### 10.4 Conditions à éviter

Protéger contre le gel !

### 10.5 Matières incompatibles

Aucun(e) n'est connu(e).

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas des décompositions dangereux en cas de stockage et de manipulation conformes.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Effet irritant et caustique

##### Irritation primaire de la peau

##### Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Aucun(e) n'est connu(e).

##### Irritation des yeux

##### Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Aucun(e) n'est connu(e).

#### Sensibilisation

##### En cas de contact avec la peau

##### Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Pas d'effet sensibilisant connu.

##### En cas d'inhalation

##### Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Pas d'effet sensibilisant connu.

### 11.4 Informations complémentaires

Si utilisé et manipulé selon des spécifications, le produit ne cause pas d'effet nocif selon notre expérience et connaissance.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

La préparation a été examinée après le méthode conventionne pour les propriétés écotoxologiques. Si classifié en tant

# Fiche de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



DICHTEN. KLEBEN. PFLEGEN.

**Nom commercial du produit :** MEMEASY Acrylique de peintre 300 ml  
**Date d'exécution :** 12.11.2014  
**Date d'édition :** 16.03.2015

**Version (Révision) :** 3.0.2 (3.0.1)

qu'écotoxique voir la section 2 pour des détails.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ne contient aucune substance PBT / vBvP.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### 12.7 Autres indications écologiques

Ne pas laisser pénétrer le produit non dilué ou en grands quantités dans la canalisation.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination du produit/de l'emballage

Produit non durci: Déchet special.

Produit durci: Des déchets ménagers et/ou des déchets industriels. - Observez les règlements des autorités locales.

#### Code de déchet / désignations des déchets selon code EAK / AVV

08 04 10: Déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

#### Solutions pour traitement des déchets

##### Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

### 13.2 Informations complémentaires

Note: La classification du déchet pour ce produit peut changer selon le champ de son application. Veuillez observer Directive 2001/118/CE.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Protéger contre le gel !

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière

# Fiche de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



DICHTEN. KLEBEN. PFLEGEN.

**Nom commercial du produit :** MEMEASY Acrylique de peintre 300 ml  
**Date d'exécution :** 12.11.2014  
**Date d'édition :** 16.03.2015

**Version (Révision) :** 3.0.2 (3.0.1)

### de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales

Les réglementations nationales doivent être également observées!

#### Notice explicative sur la limite d'occupation

Considérer des restrictions d'emploi possibles conformément à règlement de directive de protection de la maternité ou à loi sur la protection du travail des mineurs.

#### Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau) Classification selon VwVwS

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

## SECTION 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

07. Informations sur l'entreposage commun - Classe de stockage

### 16.2 Abréviations et acronymes

BCF - Bioconcentration Factor  
CMR - Carcinogenic-Mutagenic-toxic for Reproduction  
DNEL - Derived No Effect Level  
EWC - European Waste Catalogue  
NOEC - No Observed Effect Concentration  
NOEL - No Observed Effect Level  
OEL - Occupational Exposure Limit  
PBT - Persistent, Bioaccumulative, Toxic  
PNEC - Predicted No Effect Concentration  
STOT - Specific Target Organ Toxicity  
SVHC - Substance of Very High Concern  
vPvB - very Persistent, very Bioaccumulative

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Règlement pour la prévention des accidents, des règles de sécurité et les recommandations fournis par les associations professionnelles.

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

### 16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

#### Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]

Aucune

### 16.5 Teneur en taux de R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Aucune

### 16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

### 16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.